

Septembre 2019



COMMUNIQUE DE
PRESSE

Dire oui à un autre regard celui d'une relation amicale envers tous les chiens

Nouveau site web : www.lechienmonami.fr, une initiative portée par la SEEVAD*, tel un accélérateur de bien-être animal, qui oeuvre pour l'évolution et le respect des droits du chien.

Le chien plébiscité comme étant le meilleur ami de l'homme

83% des français (1) considèrent que le chien est le meilleur ami de l'homme. Force est de constater, en 2019, que le chien ne reçoit pas en retour toute la bienveillance à laquelle il devrait prétendre au regard des bienfaits que sa présence génère et de la place qu'il occupe au sein des familles. Parfois considéré comme "nuisible" dans les lieux publics, dans les relations de voisinage (insalubrité, nuisances sonores, insécurité), la Seevad créée depuis 2009, constate un accroissement des actes de maltraitance ordinaire, des écueils éducatifs grandissants entraînant d'une part un mal-être chez les chiens, d'autre part un risque constant d'accidents de morsures canines et autant d'abandons dans les refuges.

« **Le chien mon ami** » est le premier grand collectif pluriprofessionnel qui a pour mission de changer la culture du chien en France, de réhabiliter celui-ci dans son statut d'être sensible et de meilleur ami de l'homme. « Le Chien, mon ami » en devient une expression naturelle, un parcours de convergence vers une meilleure connaissance du chien, une meilleure compréhension de son extraordinaire faculté d'adaptation dans un monde citoyen au 21ème siècle. Une des missions des vétérinaires, des comportementalistes et des éthologues qui ont participé activement à l'élaboration des travaux de recherche pour approfondir ce niveau de connaissances en éthologie canine est celle d'accompagner et de transmettre aujourd'hui au plus grand nombre.

En France, près d'1 acquéreur de chiot sur 2 fait appel à un professionnel de l'éducation canine dans sa première année ou collecte des informations de sources variées pour apprendre à bien s'occuper de son chien.

Les propriétaires ne prennent souvent pas la mesure des besoins physiques et mentaux de leur compagnon à quatre pattes. Devant les dégâts occasionnés par le chien ou devant une agressivité croissante, en raison d'un déficit d'activités mentales et sociales, le chien fait alors l'objet d'un dressage souvent de type coercitif, ce qui aggrave son mal-être et son anxiété, ainsi que sa réactivité.

Tous ensemble nous pouvons changer les gestes quotidiens punitifs, les regards et incompréhensions, les attitudes de rejet, nous pouvons normer les méthodes de dressage du chien pour que toutes ces actions soient conformes au bien-être animal et reflètent le degré d'affection que nous porte chaque jour le "chien mon ami".

*Seevad : Société Européenne d' Ethologie vétérinaire des Animaux Domestiques
(1) Sondage d'opinion SCC en 2001



Que propose www.lechienmonami.fr ?

- **Le référencement de tous les professionnels du chien**, ceux qui souhaitent adhérer à la charte "le chien mon ami" en plaçant l'éthique, les pratiques amicales et l'acquisition des connaissances en éthologie du chien au coeur de leur activité. Chaque professionnel peut acquérir une certification en ligne afin d'y être référencé tous les ans et d'être ainsi plus facilement identifiable auprès des possesseurs de chiens. Vétérinaires et aides-soignantes vétérinaires peuvent s'y inscrire également.. La Seevad garantit ainsi la remise à niveau des questionnaires de certification, actualisant le niveau requis en fonction de l'état des connaissances acquises en éthologie et éducation du chien.

Pour Isabelle Vieira, vétérinaire comportementaliste et présidente de la Seevad : « *La réduction des nuisances et abandons des chiens passe par une triple démarche, d'acquisition des connaissances par les particuliers sur les besoins des chiens, de compréhension des parcours d'acquisition et de vie des chiens en France, et d'un rassemblement indispensable des professionnels du chien autour des bases scientifiques et éthiques en éthologie.* »

- **Un contenu accessible à tous** : dans la rubrique "Conseils d'amis" des articles, des actualités sur le chien, son comportement et son éducation.
- **Le premier observatoire national du chiot** proposé par « le chien mon ami », un questionnaire en ligne et anonyme, qui collecte et analyse le parcours d'acquisition du chiot dans sa famille au cours de la première année. Cette base de données unique sera un outil indispensable à la compréhension des origines des chiens, des prises de décisions par les acquéreurs, de la gestion quotidienne des difficultés rencontrées dans l'éducation ou l'acceptation du chien dans les espaces publics, de la compréhension des canaux d'informations sélectionnés par les possesseurs de chiots pour trouver des solutions...**Un baromètre annuel** permettra à l'équipe « le chien mon ami » d'interagir efficacement avec les pouvoirs publics, les autorités, les acteurs de la protection animale, les législateurs, les médias, les professionnels et les centres de formation en bien-être animal ou en éducation canine...et faire évoluer ainsi la perception du chien pour qu'elle coïncide étroitement à ce que l'on connaît de plus sur un plan scientifique et éthologique.
- **La loi sur les chiens dangereux de 1999 catégorisant certaines races**, suivie par celle de 2008 établissant un permis de détention et des obligations pour ces races a eu des effets sociétaux catastrophiques, aggravant l'image du chien dans l'espace public. Le nombre de chiens a fortement baissé depuis 20 ans alors que les morsures n'ont pas diminué et que les refuges sont pleins de chiens abandonnés. Un espace lui est donc spécifiquement dédié sur le site pour les possesseurs de chiens de catégorie ou d'un chien susceptible d'avoir mordu, pour les non possesseurs d'un chien, les professionnels habilités à faire des évaluations comportementales du chien, les professionnels de la santé ou des instances administratives... L'ensemble des informations recensées sur le site www.lechienmonami.fr, sont liées à une stratégie globale de prévention des morsures sans « catégoriser les chiens », en facilitant un meilleur accès à la formation et à la connaissance avant l'acquisition du chien et ce, tout au long de sa vie.

"Le chien mon ami" sera là partout où la défense des droits du chien nécessite une sensibilisation de tous, à un autre regard, celui d'une relation amicale envers tous les chiens.





Dire OUI à un autre regard celui d'une relation amicale envers tous les chiens



Retrouvez un professionnel du chien près de chez vous

Search form with fields: 'Catégorie professionnelle sur laqu...', 'Votre région*', 'Code postal*', and buttons 'Rechercher' and 'Réinitialiser'.

Rejoignez nous !

Pour les professionnels du chien, le parcours de progrès que propose « le Chien mon ami », permet d'accéder à un niveau de compétences qui concilie éthique et expertise dans l'éducation canine, les soins, le savoir-être et la reconnaissance des libertés que le chien est en droit de recevoir.



Le chien mon ami | Présentation



PARTICIPEZ ici en renseignant les étapes d'acquisition de votre chiot

POUR EN SAVOIR PLUS et "Comment s'occuper de son chien ?"

Répondez



Vous souhaitez acquérir un chiot, un chien adulte, faites de lui votre meilleur ami en consultant nos conseils et en répondant à l'observatoire

En savoir plus

Recherchez



Vous souhaitez contacter un professionnel reconnu par « le chien, mon ami » pour ses pratiques positives et amicales, ce site est pour vous.

En savoir plus

Adhérez



Vous souhaitez être référencé en tant que professionnel par « le chien, mon ami », contactez-nous pour votre adhésion.

En savoir plus

L'actualité "Le Chien mon ami"



Pour une approche moderne et progressiste du chien

Le chien mon ami » est le premier grand collectif pluriprofessionnel qui a pour mission de changer la culture du chien en France, de réhabiliter celui-ci dans son statut d'être sensible et de meilleur ami de l'homme. Le mouvement « Le chien mon ami » est né d'un...

LIRE PLUS

Possesseur de chien dit "de catégorie", cet espace est pour vous !

La loi sur les chiens dangereux de 1999 catégorisant certaines races qui représentent 5% seulement de la population canine, suivie par celle de 2008 établissant un permis de détention pour ces mêmes races n'a pas eu les effets attendus en 2019 sur la réduction du taux de morsures. Redonnons confiance à tous ceux et celles qui veulent vivre en harmonie avec le Chien et redonnons lui ensemble une place sécurisée en société, bénéfique pour tous.

Photos disponibles sur demande

CONTACTS :

ISABELLE VIEIRA, SEEVAD@GMAIL.COM

CORINNE LESAINE, CONTACT@ALOKICONSEIL.FR

www.lechienmonami.fr

